

## Au sommaire

### 8 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Vente.** Portée de la clause de non-garantie entre professionnels de même spécialité en présence d'amiante

**Lotissement.** Indications dans l'acte de vente de la description des limites du terrain

### 11 ENTREPRISE

**Baux commerciaux.** Précisions sur le délai de prescription de l'action en fixation du loyer

### 12 FISCAL

**Sociétés et autres groupements.** Conditions d'accès et d'utilisation des informations contenues dans le registre public des trusts

**Impôts et taxes.** Régime fiscal des sommes versées par la CDC au titre des comptes inactifs et des avoirs en déshérence

**Impôts locaux.** Actualisation de la documentation fiscale pour la détermination de la valeur locative des terrains constructibles

### 16 PROFESSION

**Responsabilité notariale.** Devoir d'investigation sur la portée juridique d'un « passage commun »

## À LA Une

### La loi du 7 juillet 2016 relative à l'architecture et au patrimoine

La loi « relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine » a été publiée au *Journal officiel* du 8 juillet 2016. Elle comporte, en matière immobilière, de multiples aménagements des textes du Code du patrimoine.

Parmi les nombreuses mesures que comprend la loi, sont notamment à signaler, en matière immobilière, la mise en place d'un nouveau régime de propriété et de gestion des biens du patrimoine archéologique, une protection accrue des monuments historiques, ainsi que des immeubles situés aux abords de tels monuments, la création des sites patrimoniaux remarquables et un élargissement du recours à l'architecte.

Des ordonnances sont en outre attendues dans l'année à venir. > **LIRE P. 1**